

Procès-verbal

de la septième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 22 avril 2026

PRÉSENT(E)	ABSENT(E)	
X		Mme Catherine Boire, parent
X		Mme Annie-Claude Dépelteau, parent
X		Mme Audrey Jetté, parent (substitut)
X		Mme Louise Lapierre, parent
X		M. Benoit Martineau, parent
X		Mme Joëlle Martineau, parent
X		Mme Julie Milliard, parent
X		Mme Kathy Poulin, parent
		Poste vacant, parent
X		Mme Julie Couture, enseignante
X		M. Michel Grandmaison, enseignant
X		Mme Julie Houle, enseignante
X		Mme Alexia Mouchighian, enseignante
X		M. Éric Traversy, enseignant
X		Mme Karine Viens, enseignante
X		M. Patrice Roy, professionnel
X		M. Bruno Grandmaison, soutien
X		M. Yves Provencher, communauté
X		Mme Alice Renaud, prés. du conseil des élèves
X		Mme Thalie Lafleur, v-p du conseil des élèves
X		Mme Sylvie Cloutier, secrétaire d'école
X		M. Joël Gilbert, directeur

1. Ouverture de la réunion

Catherine Boire ouvre la séance à 18h32

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Catherine Boire présente l'ordre du jour. Il est proposé par Louise Lapierre, appuyée par Audrey Jetté :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CÉ-25/26-47
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 février 2026

Une correction doit être apportée à la liste des présences, puisque Bruno Grandmaison était absent. Il est proposé par Julie Houle, appuyée par Audrey Jetté :

QUE le procès-verbal soit adopté tel que corrigé.

CÉ-25/26-48
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la septième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 22 avril 2026

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 18 février 2026

La lettre de dénonciation concernant les coupures n'a pas encore été rédigée. Joël Gilbert explique qu'il n'avait toujours pas reçu le modèle de lettre provenant du comité de parents.

5. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement (S)

Joël Gilbert présente l'aide-mémoire « *Frais chargés aux parents* ». Des règles prescrites en provenance du Ministère encadrent formellement le processus. Il y a quelques années, des changements importants sont survenus à la suite du recours collectif intenté à la suite d'une plainte de parent. Tout ce qui est périssable est chargé aux parents. Aussi, il est important de noter que, pour un même niveau et programme, il faut que les frais soient comparables d'un élève à l'autre. M. Gilbert demande ainsi aux membres du conseil de lire l'aide-mémoire et le document « *Fiche 8 – frais scolaires* » pour la prochaine rencontre.

6. Critères de priorisation des élèves au niveau des concentrations

Joël Gilbert parle du bilan qui avait été fait en octobre dernier pour équilibrer les choix des élèves dans les diverses concentrations. Il présente un document qui explique comment les décisions seront prises. Il explique qu'évidemment, le plus souvent possible, on essaiera de donner son premier choix à l'élève. Mais ce n'est pas possible de le faire pour tous. Il donne d'ailleurs un exemple vécu récemment pour brosser un portrait global. Il faut tenir compte de plusieurs facteurs pour que l'élève soit satisfait du choix qu'il aura au terme du processus. Cela peut parfois valoir la peine de « *sortir de la boîte* » et de faire preuve de créativité, mais cela a ses limites. Il arrive même que des groupes ne soient pas ouverts en raison d'un nombre d'élèves insuffisant. Aussi, un élève qui a un ou plusieurs échecs risque de ne pas avoir ce qu'il souhaite parce que son horaire est déjà complexe compte tenu de la reprise de cours du niveau précédent. Le message qu'il faut véhiculer aux élèves et aux parents est qu'il est possible que ce soit le deuxième ou le troisième choix qui sera attribué. D'où l'importance que le parent et le jeune portent attention à ces deuxième et troisième choix. Joël Gilbert souligne que l'élaboration des critères a fait l'objet d'un travail consciencieux réalisé par un comité et que le document se veut évolutif. La direction présente le tout au conseil d'établissement dans un souci de transparence. Les critères seront communiqués aux membres du personnel et aux parents au cours des prochains jours.

7. Voyage international au Pérou 2026-2027

Joël Gilbert présente le document des sorties éducatives, qui inclut la demande d'autorisation de voyage international au Pérou pour 2026-2027. Une demande officielle a été faite en ce sens. Le coût par élève s'élève à 3,500\$, mais il souligne qu'il y aura des campagnes de financement pour diminuer les frais demandés aux parents. La demande pour le voyage au Pérou est sur une base annuelle. On mentionne que le voyage au Sénégal, lui, est aux deux ans. Joël Gilbert mentionne qu'il a eu des discussions avec les deux équipes à la suite d'un malentendu lors de l'approbation du voyage au Sénégal l'an dernier, alors que le conseil d'établissement avait pris la décision d'approuver le voyage au Sénégal en se basant sur l'information que les voyages Pérou et Sénégal se feraient en alternance sur une base annuelle (donc

Procès-verbal

de la septième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 22 avril 2026

aux deux ans). La direction mentionne qu'une orientation a dû être prise et qu'à partir du moment où le projet du Pérou a été actualisé sur une base annuelle pendant plusieurs années et que c'était leur souhait de revenir à cette formule, elle ne voyait pas comment aller vers de l'alternance alors que l'équipe du Pérou n'avait pas été consultée sur la question. Du côté de l'équipe du Sénégal, ils étaient sur l'impression que la consultation avait bien été faite.

Pour le moment, la formule qui est proposée par la direction est un voyage annuel au Pérou et un voyage au Sénégal tous les deux ans. La direction assure le conseil que des balises ont été élaborées et présentées afin que la cohabitation soit harmonieuse et que l'offre aux élèves soit complémentaire.

Certains membres se demandent si les élèves ont suffisamment de temps pour se préparer au voyage avec une seule année de préparation, notamment pour la levée de fonds et l'apprentissage d'une troisième langue, et si deux ans de préparation ne seraient pas plus raisonnables. D'autres membres relatent les expériences positives observées dans les nombreuses années d'existence du projet.

Il est proposé par Joëlle Martineau, appuyée par Patrice Roy :
QUE le voyage international au Pérou 2026-2027 soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-25/26-49

8. IMSE La Ruche

Joël Gilbert présente la mise à jour de l'indice socio-économique des familles de La Ruche. L'IMSE est basé sur le revenu familial et le niveau de scolarité de la mère. L'IMSE était à 7 jusqu'à cette année inclusivement. Pour l'année qui vient, nous passerons à un IMSE de 5, qui est une amélioration de la situation socio-économique. La comparaison se fait à l'ensemble du Québec. L'impact de ce changement pour l'école serait une baisse de revenus estimée à environ 50 000\$. M. Gilbert a discuté avec les collègues du CRR (comité de répartition des ressources) et tous ont convenu qu'il était souhaitable l'impact financier soit réparti sur deux ans. Un membre demande s'il y a une fondation à La Ruche. La réponse est oui et l'aide est donnée entre autres aux élèves, de façon anonyme, ainsi qu'à des projets spécifiques. Le but de la fondation n'est toutefois pas de se substituer au financement gouvernemental pour venir boucler le budget et pallier les déficits. Il est suggéré d'ajouter un point régulier pour la fondation à l'ordre du jour des prochaines rencontres.

9. Dossier organisation scolaire 2026-2027(S)

Joël Gilbert présente un tableau qui représente l'organisation scolaire de l'école en fonction de la pondération a priori (les élèves qui ont des cotes de difficultés 50 et 53 valent plus qu'un élève). Le document a été envoyé au personnel enseignant le 21 avril. Le but de la démarche est de prévoir le nombre de groupes pour tous les niveaux pour l'année prochaine. La direction confirme que six classes

Procès-verbal

de la septième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 22 avril 2026

modulaires seront ajoutées aux quatre déjà existantes pour que tous les élèves puissent être accueillis à la Ruche sans avoir recours à un pavillon.

10. Sorties éducatives

Joël Gilbert présente les sorties éducatives n'ayant pas encore été soumises pour approbation.

Il est proposé par Julie Houle, appuyée par Louise Lapierre :
QUE les sorties éducatives présentées soient approuvées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ
CÉ-25/26-50

11. Composition du conseil d'établissement 2026-2027

Joël Gilbert parle du nombre de personnes nécessaires pour composer le conseil d'établissement. Il est proposé de reconduire la structure actuelle pour la prochaine année scolaire. Il est également proposé de modifier les règles de régie interne en début d'année pour qu'un membre officiel puisse être en alternance avec un autre.

À la suite des discussions, il est proposé Joëlle Martineau, appuyée par Benoit Martineau :
QUE la composition actuelle du conseil d'établissement soit reconduite pour l'année scolaire 2026-2027, soit 8 parents, 6 enseignants, 1 personnel de soutien, 1 professionnel, 2 élèves et 2 membres de la communauté, pour un total de 20 membres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ-25/26-51

12. Représentantes des élèves

Les élèves prennent la parole pour faire un compte-rendu des activités parascolaires qui ont eu lieu et qui ont été un grand succès : le voyage en France, le spectacle de La Ruche en scène au Vieux Clocher de Magog, Secondaire en spectacle dont les élèves ont passé en 2e ronde, la semaine de la DI, la foire multiculturelle de la brigade culinaire, la Cabane à Sucre, l'activité « J'ai soif de santé », comité Unis pour Elles qui a tenu une activité de sensibilisation. L'album de finissants sera livré d'ici la fin mai ainsi que la mosaïque, juste à temps pour la remise des diplômes.

13. Lab22 – Transition écologique

Julie Houle et Julie Couture nous font un résumé des derniers événements.

- Jour de la Terre : 350 élèves et adultes impliqués. Le terrain a été divisé en neuf zones. Deux cents pieds cubes de déchets ont été ramassés, l'équivalent de deux conteneurs de dix verges.

Procès-verbal

de la septième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 22 avril 2026

- Résumé de la semaine de l'environnement
- Les semis devront être transférés bientôt, mais, malheureusement, il y a des problèmes de vandalisme sur la serre.
- Abeilleries : changement de saison en cours.
- Écolo Bal : le comité a son propre local. Les dons arrivent de façon régulière au secrétariat central. Vingt et un habits et robes ont été loués et/ou achetés pour l'année 1. Récipiendaire du prix « Ose Entreprendre ». Un beau succès !

14. Représentants des membres du personnel

Élèves de francisation : ça leur a fait du bien de sortir de leur local pour faire des activités. Ça les a aidés à créer des liens avec d'autres élèves.

Vie étudiante : jeudi avant Pâques, il y a eu une danse pour les finissants du primaire. Trois cent cinquante élèves se sont présentés. Un premier contact avec leur future école secondaire.

P15 : Remerciement d'avoir procédé au déménagement.

Tournoi de mini basket : 300 jeunes du primaire sont venus faire un tournoi à l'amiable. Tout se fait de façon bénévole.

Collecte de sang : une belle réussite. L'objectif était d'avoir 115 personnes, et, finalement, ce sont 125 personnes qui se sont présentées. Tout a été fait par les élèves de 5^e secondaire.

Match de hockey Carnicas – Policiers : 3000\$ ont été amassés. Une belle réussite, beaucoup de spectateurs à l'aréna

15. Représentant des parents

Explication sur le calcul de L'ISME

Règles budgétaires : assouplissement des règles pour les écoles

Élections : pour le CA, les règles sont assez compliquées, ça fonctionne par secteur.

Compétition de robotique : notre équipe a super bien performé, et a même gagné le prix des juges.

Génie en Herbes : Les équipes de 2^e et 3^e secondaire se sont rendues en finale.

16. Représentants de la communauté

Comité Prévention des dépendances : questionnement sur l'utilisation des vapoteuses. C'est interdit de vapoter sur le terrain de l'école, mais il est permis d'en posséder une. Questionnement sur l'ajout de l'interdiction d'en avoir une sur le terrain de l'école. Il faudrait avoir une discussion avec le service de police.

Code de vie : les non vapoteurs doivent être retournés dans l'école, mais ce n'est pas toujours suivi.

Cellulaires : questionnement sur l'application des règles.

Financement école en santé : le financement vient de CIUSS, et il sera divisé d'office entre les différents organismes et seules les écoles pourront déposer des projets. Des représentations seront faites pour que cette décision soit reconsidérée.

Procès-verbal

de la septième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le mercredi 22 avril 2026

Vape Lab : atelier qui a eu lieu, sur les produits qui sont dans les vapoteuses

CFER : reconnaissance avec un 5 à 7 au Marais

17. Point(s) de la direction

- Épreuves de fin d'année : ça arrive à grands pas, beaucoup de défis au niveau des prêts d'ordinateurs ;
- Semaine pour le personnel de l'école à venir la semaine du 4 mai. Tout le personnel fera l'objet de petites attentions ;
- Agrandissement de l'école : un scénario possible est d'agrandir de l'intérieur. À suivre...
- C'est un moment fort de l'année où s'ajoute aux opérations quotidiennes la planification de l'année scolaire 2026-2027.

18. Question du public

Il n'y a pas de public.

19. Correspondance

Acte d'établissement : liste des immeubles

20. Date de la prochaine rencontre

20 mai 2026 à 18 h 30, au salon du personnel

21. Levée de la réunion à 20h53

Il est proposé par Audrey Jetté, appuyé par Louise Lapierre :
QUE la séance soit levée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-25/26-52

Signature de la présidente

Signature du directeur